



Formation Infirmier référent en EHPAD

Objectifs

La fonction d'infirmier référent en EHPAD évolue et s'articule autour de 4 axes : la connaissance du secteur gériatrique, les spécificités du vieillissement, le management des équipes de soins et la conduite de projets.

Compétences visées

- Clarifier le rôle et le positionnement des infirmiers référents en Ehpads ;
- Comprendre les enjeux gériatriques et leurs évolutions ;
- Connaître le cadre réglementaire afférent au fonctionnement des Ehpads ;
- Appréhender les modes managériaux
- S'approprier des outils d'organisation, de planification et d'animation du travail d'équipe ;
- Être capable de conduire les changements ;
- S'inscrire dans une démarche projet ;
- Identifier les démarches pour évaluer les situations ;
- Construire des projets personnalisés.

Débouchés

Infirmier référent ou infirmier coordinateur en EHPAD.

Publics

Infirmier diplômé d'Etat

Prérequis

2 ans d'expérience professionnelle minimum.
Débuter, assurer ou avoir le projet d'assurer une fonction de coordinateur ou de référent

Durée

Du 14 octobre 2021 au 23 juin 2022. La formation comprend 133 heures réparties sur deux jours par mois pendant 9 mois. Elle est ainsi compatible avec une activité professionnelle.

Tarifs

Pour les salariés

2280 € (montant forfaitaire exonéré de TVA). Possibilité de prise en charge totale ou partielle de la formation : plan d'adaptation et de développement des compétences de l'entreprise

Financement individuel : 1780 € (montant forfaitaire exonéré de TVA). Possibilité de prise en charge totale ou partielle pour les infirmiers libéraux : FIF-PL...

Suites de parcours

Licence professionnelle gestion des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.

Programme

133 heures de formation théorique

BLOC DE COMPÉTENCE 1 Paysage gérontologique actuel (35h)

Vieillesse - politiques gérontologiques

les enjeux gérontologiques actuels ainsi que leurs évolutions - les contextes démographiques du vieillissement

Aspects épidémiologique et éthique de la prise en charge des personnes âgées

les conséquences « sanitaires » du vieillissement en France.

Environnement légal : ARS - CPOM - appels à projets - tarification

la nouvelle organisation des autorités de contrôle et leurs missions (ARS et conseil départemental) - le système de régulation du champ médico-social : les règles d'autorisation, les règles de coopération, la planification... - les éléments techniques et stratégiques des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM) : les règles de tarification et l'impact du GMP et du PMP.

BLOC DE COMPÉTENCE 2 Management des équipes et gestion des ressources humaines (49h)

Modes managériaux

la gestion et la coopération d'une équipe : les différents styles de management, l'évaluation de son propre style managérial, la valorisation et la motivation des équipes, la coordination du travail d'équipe

Outils et techniques de management

Entretien d'évaluation - gestion des conflits - recrutement - délégation - conduite de réunion - gestion du temps

Législation et réglementation du travail

Droit du travail - secret professionnel responsabilité

BLOC DE COMPÉTENCE 3 Management de projets (49h)

Infirmier référent en Ehpad : quel positionnement ?

Fonction - responsabilités - missions - encadrement

Pilotage opérationnel des projets

Projet de soins - projet personnalisé - projets spécifiques

La conduite de projets dans son ensemble - méthodologie

L'élaboration, la rédaction, le suivi et l'évaluation du projet de soins institutionnel et des projets de soins individualisés

Méthodes mobilisées :

Pédagogie de l'alternance intégrative qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives s'appuyant sur l'alternance entre la formation et l'expérimentation au sein de la structure pour acquérir et développer de nouvelles compétences et mettre en place des mesures correctrices au fur à mesure de la formation pour asseoir son positionnement et sa fonction.

Équipe pédagogique constituée de professionnels.

Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé entre élèves et formateurs tout au long du cursus.

Modalités d'évaluation :

Rédaction de bilans réflexifs tout au long de la formation et la rédaction d'un dossier de conduite de projets en lien avec une situation réelle et une soutenance orale pour présenter le projet. La formation est validée si la moyenne des deux notes (écrit et oral) est au moins égale à 10/20 pour chacun des trois blocs de compétence.

Accessibilité :

Les formations du Cnam Pays de la Loire sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent Cnam est dédié à leur accompagnement (handi@cnam-paysdelaloire.fr).

Candidatez

Comment ?

L'accès se fait après examen d'un dossier :

- 1 **Dcurriculum vitae**
- 2 **Lettre de motivation**
- 3 **Fiche(s) de poste** précisant les fonctions et activités exercées pour justifier de l'expérience requise
- 4 **Photocopies des diplômes**
- 5 **Une pièce d'identité**

Délai d'accès

Déposez votre candidature jusqu'au 15 septembre 2021

Pourquoi choisir le Cnam ?

100 % des enseignants sont des professionnels aguerris et experts dans leur domaine de compétence

83 % des apprenants ont trouvé un poste à la sortie de la formation

Taux de satisfaction pour 2020 : **86 %**

Retrouvez les indicateurs de résultats sur notre site : <http://bit.ly/CnamIndicateurs>

En partenariat avec :



Nantes

santepublique@cnam-paysdelaloire.fr

02 40 16 10 47

www.cnam-paysdelaloire.fr